



## FORMATION MAC PRAP IBC – Maintien et Actualisation des Connaissances en Prévention des risques liés à l'activité physique pour les secteurs industrie, BTP, commerce

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou établissement,
- d'observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptibles d'être encourues,
- de participer à la maîtrise des risques dans son entreprise ou établissement et à sa prévention

### PROGRAMME DE LA FORMATION :

- Retour d'expériences depuis la dernière formation
- Rappel sur l'intérêt de la prévention
- Rappel du mécanisme d'apparition du dommage et les effets induits à court ou long terme sur la santé
- Rappel sur des notions élémentaires d'anatomie et de physiologie
- Rappel sur les limites du corps humain et les atteintes possibles à la santé
- Rappel sur la méthode d'observation, d'analyse d'une situation de travail et de propositions de pistes d'amélioration
- Étude de cas
- Rappel des principes de sécurité physique et d'économie d'effort

### VALIDATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

- Évaluation continue et formative.
- Le stagiaire doit avoir suivi l'intégralité de la formation et réalisé l'épreuve certificative selon une grille d'observation et d'analyse d'une situation de travail fournie par l'INRS. En fonction de la réussite de cette épreuve, un certificat « Acteur prévention PRAP » sera délivré pour une période de 24 mois.

### MODALITES D'ANIMATION ET MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION :

- Progression pédagogique par objectif
- Méthode participative
- Mise en situation avec exercices pratiques

### ORGANISATION ET MODALITES DE DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

- Salle de formation adaptée.
- Documentation INRS remise aux participants,
- Matériels divers pour réaliser les cas pratiques/ manipuler des charges.
- Une feuille de présence signée par ½ journée.

### A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION :

Salarié certifié "Acteur PRAP IBC" (Industrie - BTP - Commerce)

### PRE REQUIS NECESSAIRES À LA FORMATION :

Être titulaire d'une certification « Acteur PRAP IBC » obtenue sous 24 mois

### ANIMATEUR DE LA FORMATION :

Formateur titulaire de l'attestation de compétences « Formateur PRAP » délivrée par l'INRS

Durée : 7h00 de formation  
inter ou intra entreprise  
10 stagiaires maximum par session  
Tarif : Nous consulter

[Nous contacter](#)